

MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

Public

Ce module s'adresse à :
tout salarié exposé à des agents biologiques.

Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash. (Technologie non maintenue par les navigateurs récents.)

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable de :

- différencier le danger et le risque ;
- connaître les facteurs de risque biologique ;
- identifier les différents groupes de matériel biologique ;
- identifier les situations à risque et prendre les mesures adéquates.

Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 20 minutes

Tarif : nous consulter*

Généralités

Conformément à l'article R4425-6 du code du travail, dans le cadre de la prévention des risques biologiques, l'employeur doit organiser au bénéfice des travailleurs une «formation à la sécurité» portant sur les risques auxquels sont exposés les salariés. Ce module concerne la formation des personnels exposés aux risques biologiques qui doivent être informés des risques pour leur santé, des modes de contamination, des mesures d'hygiène et des précautions à prendre pour éviter l'exposition au risque.

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



Contenu du Module

Partie 1 : Formation

- Chapitre 1 : Danger et risque
- Chapitre 2 : Risque biologique
- Chapitre 3 : Classification du matériel biologique
- Chapitre 4 : Voies de contamination

Partie 2 : Évaluation

A l'issue de chaque chapitre, la formation est complétée par une synthèse de l'essentiel à retenir. Ensuite l'apprenant est évalué.

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation notée des résultats de la formation
- Évaluation de satisfaction de la formation
- Attestation de formation si les compétences sont validées